



École publique du Chat Perché
18, rue du coteau
44690 Saint-Fiacre sur Maine
Tel : 02 40 54 81 67

Conseil d'école n° 3 du 2 juin 2026

Présents:

Directrice: Morgane Deroche.

Enseignantes: Nadège Van Den Abeele, Bénédicte Ferré, Céline Roche, Lucie Cholet.

Adjointe à la vie Scolaire : Gaëlle Gourvès.

ATSEM: Michelle Dupuis.

DDEN : Jacques Braud.

Parents d'élèves délégués : Stéphanie Abrell, Tiphaine Dauce, Florent Matelot, Alice Barrière.

Excusés : Mme Bécavin IEN, Mr Deroche Maire

1/ Prévision des effectifs

Les effectifs prévus à la rentrée de septembre pour le moment sont de :

7 Petite Section / 11 Moyenne Section / 15 Grande Section / 16 CP / 6 en CE1 / 8 en CE2 / 21 en CM1 / 14 en CM2.

La répartition des 98 élèves (-17 par rapport à la rentrée dernière) s'annonce comme suit :

1 classe de PPS-PS-MS à 18 élèves (7 + 11) avec Morgane Deroche.

1 classe de GS-CP à 20 élèves (15 + 5) avec Nadège Van Den Abeele.

1 classe de CP-CE1 à 17 élèves (11 + 6) avec Bénédicte Ferré.

1 classe de CE2-CM1 à 21 élèves (8 + 13) avec Céline Roche.

1 classe de CM1-CM2 à 22 élèves (8 + 14) avec Lucie Cholet.

Il n'y aura pas de classe externalisée à cause de la rénovation de l'école qui sera toujours en cours. Cette classe est accueillie provisoirement à la Haye Fouassière.

L'école est en zone rurale et est « protégée » par un accord Mairie- Inspection Académique pour une durée de trois ans (qui permet de ne plus avoir de seuil de fermeture de classe). Cet accord se termine à la prochaine rentrée. Sera-t-il poursuivi par la suite ?

Notre école change de circonscription à la prochaine rentrée. Nous serons rattachés à la Circonscription de Vallet. Cela avait déjà été le cas antérieurement. Cela ne change rien pour les projets mais cela change pour les enseignants et les différents interlocuteurs de l'école.

2/ Budget école 2026-2027 :

Il est conforme à ce qui avait été demandé. Les commandes pour les classes sont en cours.

Pour la prochaine rentrée, nous demandons le renouvellement de deux ordinateurs portables comme prévu les autres années et le renouvellement de 6 chaises dans la classe des maternelles de Mme Deroche.

3/ Achats 2025-2026 :

- Un poste radio-lecteur de CD en maternelle : 80€.
- Du matériel de sport et de cours : 522.50€.
- Du petit matériel divers
- Un transport en car pour visiter le centre de traitement des eaux (CM2) : 141€

- Un transport en car pour visiter le collège : 111€

Mme Guiquero, parent d'élève, a permis à l'école de bénéficier d'un don de 330€ suite à la vente de gâteaux à la Fiacraise (3-4 avril dernier).

Actuellement, nous avons sur les comptes Amicale : 3519.92€ (Compte Amicale) et 8000€ (Livret A). Ce qui fait un total de 11619,92€.

Cet argent permet de payer les différentes actions ou de renouveler du matériel. Les comptes sont aussi alimentés par les actions de l'école (vente de chocolat par exemple) ou action des parents d'élèves (vente de sapins par exemple).

Les achats à venir sont :

- Les incorruptibles : 33€ d'adhésion et 401,55 € pour l'achat des livres sélectionnés.
- Les sorties en car et les activités lors de ces sorties.
- L'achat de tablettes à la rentrée sans doute. Suite au décès de M.Kechit, se pose la question de la maintenance informatique dans l'école. Il avait la charge de la maintenance annuelle des ordinateurs en début d'année, des mises à jour du serveur, de vérifier la protection internet (type contrôle parental), et intervenait rapidement au moindre problème.
- Le règlement des séances de foot : 360€ pour deux classes.
- Le règlement de séances de flying disc : 270€ pour une classe.

4/ Election au CE pour 2026-2027 :

Il sera sans doute possible de voter par voie électronique pour l'élection des parents d'élèves le 9 octobre 2026 avec E-primo.

Il est demandé l'avis du Conseil d'Ecole. Il existe deux solutions : soit Beneylu : 100 000 première écoles (demande RGPD à prévoir), soit E-primo.

L'école souhaite utiliser E-primo. Il faudra ajouter un article dans notre règlement d'école : « La loi prévoit la possibilité de vote électronique. Le Conseil d'Ecole doit se prononcer sur ce mode d'élection ».

Le Conseil d'Ecole est favorable à l'unanimité pour utiliser ce mode de vote.

La loi n° 2021-1716 du **21 décembre 2021** prévoit la possibilité de recourir au vote électronique pour l'élection des représentants de parents d'élèves. Conformément à l'arrêté du **2 juillet 2024**, le conseil d'école se prononce favorablement sur le recours à cette modalité de scrutin.

Cette décision s'inscrit dans la perspective de la mise à disposition de l'application « Vote en ligne » intégrée à l'ENT e-primo à la rentrée 2026.

5/ Projet d'école 2023-2027 :

A / Dans le cadre du projet d'école, les actions réalisées sont :

- Dans le domaine sportif : 6 séances de foot pour les classes de GS-CP et de CE1-CE2, 9 séances sur 10 en piscine pour les CE1-CE2 et les CE2-CM1 (une séance a été annulée pour pouvoir aller à un spectacle Cep Party), des séances sur l'APER à vélo pour les CM1 et les CM2, des séances de Flying Disc pour les CM2, une séance d'initiation au tennis pour les CE1-CE2 et pour les CE2-CM1, des rencontres USEP pour les 3 classes inscrites, des séances de SARV en interne : en maternelle et GS-CP à vélo / et en CE1-CE2 et CM2 à trottinette.
- Dans le domaine artistique : des spectacles dans le cadre du Festival Cep Party pour 3 classes, l'apprentissages de chant et une représentation sur scène du spectacle « le Voyage d'une goutte d'eau » présenté aux parents le 3 avril 2026, la création de trois fresques sur le thème de l'eau en participant au projet Rivières d'Images et Fleuves de Mots de l'Association SOS Loire Vivante dont le siège est situé au Puy en Velay.
- Projet Multidisciplinaire : Le projet Rivières d'Images et Fleuves de Mots nous a permis de poursuivre notre projet de l'année sur le thème de l'eau. Nous avons abordé l'aspect scientifique avec l'étude du cycle de

l'eau, de la faune et de la flore vivant dans l'eau ou à proximité, l'aspect géographique pour situer la Loire, sa source et ses affluents (pour nous la Maine puis la Sèvre), l'aspect artistique évoqué ci-dessus et l'aspect environnemental avec l'étude du traitement des eaux usées et la préservation du milieu naturel.

- Dans le domaine de l'EMC : les classes ont travaillé sur l'APS. Les maternelles ont vu plus particulièrement les dangers domestiques, les GS-CP l'alerte. A partir du CE1, les classes ont travaillé sur la façon de porter secours.

Suite au changement de municipalité, le passeport du civisme en CM2 sera maintenu.

B / Point sur l'école dans son environnement institutionnel et partenarial :

Comme indiqué précédemment, nous changeons de circonscription à la rentrée prochaine. Il en est de même pour la Haye Fouassière et Château Thébaud.

Point sur le bien être des élèves :

- Les règlements de cours ont été révisés pour l'utilisation de la table de ping-pong avec la création de groupes « calmes » et « sportifs » ainsi que le planning associé. Il restera à l'ajuster avec le temps périscolaire.

Point sur les sorties scolaires :

- Le 4 juin, les classes de Maternelle et de GS-CP se rendront à l'Estuarium de Cordemais pour deux activités « Perlette une goutte d'eau dans l'estuaire » et « Les marais ».
- Le 18 juin, les classes de CE1-CE2 et de CE2-CM1 se rendront à Passay à la Maison des pêcheurs pour deux activités « A la rencontre des Insectes » et « Observation des oiseaux ».
- Les CM2 ayant eu une classe découverte en début d'année, feront une sortie de proximité le 26 juin : randonnée et jeux à Pont Caffino.

6/ Sécurité :

- Les exercices de sécurité ont été faits et se sont bien déroulés.
- Il n'y a pas de soucis avec les travaux pour l'instant.
- Fortes chaleurs : pour indication, au plus fort, il a fait jusqu'à 27° dans la classe de maternelle, 28° dans celle des GS-CP, 29° en CE1-CE2, et 33° en CE2-CM1 et CM2. Ces fortes chaleurs seront prises en compte dans les travaux à venir dans les classes : isolation, brise-soleil, réfection des cours, tilleul à garder.
- Un point devra être fait sur l'utilisation de ventilateurs, des gourdes en classe ou l'acquisition de brumisateurs, ou ventilateurs souffleurs.

7/ Travaux :

Réfection de l'école

Nous n'avons pas rencontré de difficultés pour l'instant. Un point est fait régulièrement avec la Mairie.

Une prochaine réunion d'information devrait avoir lieu avec le personnel de l'école.

Nous nous posons cependant des questions sur le déménagement des classes en décembre prochain. Nous voyons comment nous organiser pour faire les cartons. Mais comment se passera la manutention pour remettre les classes en ordre pour la rentrée de janvier sachant que décembre est une période particulière où certains risquent de ne pas être disponibles ? De la même façon, comment se passera le déménagement du bureau de la directrice sachant qu'elle aura déjà sa classe à déménager ? Les parents d'élèves proposent leur aide ; la difficulté sera de faire coïncider les disponibilités des parents et des personnels de l'école. Mme Gourvès se charge de chercher des réponses à nos questionnements.

Petits travaux à prévoir :

Il faudra nettoyer les espaces verts, vider les poubelles de carton et prévoir la mise en place des bacs de jardin et la réfection du coin jardin.

Travaux réalisés par les parents :

Nous remercions les parents d'élèves pour leur investissement : des livres ont été couverts et enregistrés, et de nombreuses actions sont menées au service des élèves et de l'école en général.

7/ Périscolaire :

Même si cela est déjà engagé, il faudra harmoniser les règlements de cours et de temps du midi ou du soir, notamment sur l'utilisation et le maintien du cagibi rangé.

A propos du périscolaire, Mme Gourvès précise que le règlement est inchangé.

8/ Restaurant scolaire :

La Mairie indique que le prestataire retenu est Convivio. Les plats seront apportés dans des plats en inox. Il n'y aura plus de barquettes plastiques. Il est prévu de mettre en place deux commissions cantine par an (octobre/novembre et mars/avril) avec la responsable de la cantine, un adjoint de la mairie et des parents d'élèves élus. Il sera donc possible de poser des questions et de goûter les plats afin d'améliorer ce service.

Le Conseil d'Ecole est clôturé à 21h30.

Secrétaires : Mme FERRE, Mme ABRELL

Directrice : Mme DEROCHE